

Communiqué phytosanitaire

n° 8 du 11 mars 2026

SOMMAIRE

Arboriculture

- Phénologie à Châteauneuf
- Feu bactérien
- Capua
- Tavelure du pommier/poirier
- Abricotiers : moniliose des fleurs
- Cerisiers/pruniers : maladie criblée/moniliose

ARBORICULTURE

PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 9 mars

Pommier	stade C3 (BBCH 54 ; oreille de souris)
Poirier	stade C à D (BBCH 53 à 56 ; éclatement des bourgeons à bouton vert)
Abricotier	stade F (BBCH 61 à 65 ; début floraison à pleine floraison)
Cerisier	stade B (BBCH 51 ; gonflement des bourgeons)



© service de l'agriculture
Pommier oreilles de souris

FEU BACTÉRIEN

Re-contrôle des chancre sur pommier

Il est très important de démarrer la saison le plus propre possible ! Nous vous recommandons fortement **d'effectuer un nouveau contrôle dans toutes les parcelles de pommiers atteintes par cette maladie en 2025**, afin de détecter et d'éliminer les arbres chancreés qui n'ont pas été dépistés en automne. **Ce contrôle doit être effectué après le débourrement, au stade « oreille de souris » à « bouton rose » (BBCH 54-57)**. Le débourrement retardé peut être un indicateur d'une attaque de feu bactérien. Si un pommier est en retard au niveau de la phénologie par rapport aux arbres de la parcelle, il faut contrôler le porte-greffe pour vérifier s'il est atteint par le feu bactérien. **Les arbres avec des chancre de feu bactérien doivent absolument être arrachés, dessouchés et éliminés avant la floraison**. Les mesures d'hygiène doivent être respectées, voir : [Fiche 206/2024 Agroscope](#). En cas de questions, vous pouvez contacter Fabio Kuonen (079 587 19 82, fabio.kuonen@admin.vs.ch).



© service de l'agriculture
Chancre de feu bactérien sur porte-greffe

CAPUA

D'après SOPRA, l'activité des larves hivernantes de capua a débuté. Les parcelles à risque doivent être contrôlées pour déterminer si un traitement est nécessaire. Le seuil de tolérance est de 0,5 % des inflorescences attaquées. Les virus de la granulose doivent être appliqués sur les jeunes larves. Le meilleur moment pour effectuer une application, si nécessaire, sera la semaine prochaine d'après le modèle SOPRA.

TAVELURE DU POMMIER / POIRIER

D'après les modèles [Sopra](#) et [RIMpro](#), le début du vol des ascospores commence cette fin de semaine en Valais. Avec les pluies annoncées, un faible risque de contamination est prévu selon les régions. Vérifiez la phénologie de vos vergers de pommiers et de poiriers (stade sensible : dès BBCH 54, oreille de souris) ainsi que les prévisions des modèles, afin d'établir si un traitement est nécessaire.

Pour rappel, les produits de contact sont lessivés après 20 à 25 mm de pluie. Les interventions en « stop » doivent être placées, selon les produits, 24 à 48 h après le début de la pluie. En cas d'utilisation du Curatio, pour obtenir l'effet stop, il doit être appliqué sur feuillage humide. L'efficacité des ISS est réduite lorsque la température est inférieure à 10-12°C. Tenir également compte de la croissance végétative pour le renouvellement des traitements.

[Tavelure : Produits de contact](#)

[Tavelure : SDHI](#)

[Tavelure : Anilinopyrimidines](#)

[Tavelure : ISS](#)

[Tavelure : Strobilurines](#)

[Tavelure : Divers](#)

[Tavelure : Bio](#)

ABRICOTIER : MONILIOSE DES FLEURS

La floraison a débuté dans une bonne partie des vergers. Si cela n'a pas déjà été effectué, un traitement préventif contre la moniliose doit être appliqué avant les prochaines pluies. Pour limiter les risques d'apparition de résistance, alterner les familles chimiques. Le [communiqué précédent \(n° 7\)](#) donne les informations détaillées concernant la lutte.



CERISIERS/PRUNIERS : MALADIE CRIBLÉE/MONILIOSE

Au stade B-C (BBCH 51-53), un traitement au cuivre ou au dithianon est recommandé contre la maladie criblée. Le traitement au cuivre aura aussi un effet contre les bactérioses et la moniliose. Attention aux risques de brûlure possibles dus à l'application du cuivre à partir du stade D (BBCH 57). Rappel dithianon : max 1680 g matière active par ha et année sur les fruits à noyau.

Service cantonal de l'agriculture

